# **FICHE TECHNIQUE**



# Chryso Solutions Béton

# Adfil®Sinta 22/18 (Ex VBA M2218)

# **DESCRIPTIF**

Adfil<sup>®</sup>Sinta 22/18 est une microfibre polypropylène monofilamentaire destinée au renforcement tridimensionnel des bétons et des chapes.

# **BÉNÉFICES**

- Permet le remplacement de treillis antifissuration.
- Très bonne facilité de dispersion et répartition dans le béton.
- Forme un réseau tridimensionnel absorbant les contraintes à l'échelle microscopique : empêche la formation de microfissures dues au retrait plastique ; améliore la ductilité et la durabilité du béton.
- Amélioration de l'homogénéité du béton et réduction du risque de ressuage.
- Quasi invisible à l'œil nu.
- Amélioration de la tenue au feu des bétons.
- Renforcement des arêtes.
- Amélioration de la résistance aux chocs.
- Non concernée par la règlementation microplastique

# **INFORMATIONS INDICATIVES**

Densité (20°C)	0,905
Longueur des fibres	18 mm
Diamètre nominal	22 μm

Titulaire du marquage CE, conformément à la norme NF EN 14 889-2

Polypropylène vierge.

Résistance aux acides et alcalins : élevée.

Densité: 0,905.

Longueur: disponibles en

12 mm. ± 1,5 mm (SINTA™ VBA M2212).
 18 mm. ± 1,5 mm (SINTA™ VBA M2218).
 Diamètre: 22 µm (mini 21,1 µm / maxi 23,3 µm).
 Environ: 136 millions de fibres/sac de 600 g,

204 millions de fibres/sac de 900g. Essai de consistance Vébé:

Avec 900 gr de fibres: 5,3 secondes, Avec 600 gr de fibres: 6,3 secondes.

# INFORMATIONS NORMATIVES ET RÉGLEMENTAIRES

 Ce produit satisfait aux exigences règlementaires du marquage CE de la norme EN 14889-2. La déclaration correspondante est disponible sur notre site internet.

# MODE D'EMPLOI

#### Dosage:

- Dosage pour action anti-fissuration: 600 g/m³.
- Dosage pour la protection au feu des bétons durcis : de l'ordre de 2 kg/m³ (consulter nos services techniques).

#### Mise en oeuvre :

 Adfil®Sinta 22/18 est dispersée soit dans le malaxeur avant mouillage, soit directement dans le camion à la centrale BPE.

### Conditionnement (pour 1 m³ de béton):

- Sac délitable de 600 g / carton de 30 sacs / palette de 30 cartons donc 900 sacs = 540 kg
- Sac délitable de 900 g / carton de 20 sacs / palette de 30 cartons donc 600 sacs = 540 kg

Un sac de 600 g représente 90 millions de brin de fibre Adfil \*Sinta 22/18.

# **PRÉCAUTIONS**

Conservation 5 ans en emballage d'origine.

# **SÉCURITÉ**

Avant toute utilisation, consulter la fiche de données de sécurité. Avant toute utilisation, consulter la fiche de données de sécurité.

